

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

Décret no 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires

Art 20 : A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

ECOLE / RPI

NOM	RP LA CHAPELLE MONTREUIL & MONTREUIL BONNIN	DATE DE LA REUNION
COMMUNE (S)	BOIVRE LA VALLEE	19/10/21

Participants

: présent.e, : excusé.e

Représentant.e.s des parents d'élèves	Éducation nationale	Collectivités	Autres participants
<p>École de Montreuil-B</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> M. LORIOUX, tit. <input checked="" type="checkbox"/> Mme GONDOUIN, tit. <input type="checkbox"/> Mme VAILLER, tit</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> M. VAILLER, sup <input checked="" type="checkbox"/> Mme BLANCKE, sup</p> <p><input type="checkbox"/> Mme CHEVALIER, sup</p> <p>École de La Chapelle-M :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mme DAVID-AUGRY, tit <input checked="" type="checkbox"/> Mme GUIET, tit</p> <p><input type="checkbox"/> Mme BOUHET, tit</p>	<p>Présidente</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mme ROOSE directrice de l'école de LCM</p> <p>Enseignant.e.s</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mme BONTEMPS, directrice de l'école de MB</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mme BILLY <input checked="" type="checkbox"/> Mme DALLET <input checked="" type="checkbox"/> Mme MARAIS <input checked="" type="checkbox"/> Mme GUYONNET <input type="checkbox"/> Mme THEBAULT <input type="checkbox"/> Mme THOMASSON</p> <p><input type="checkbox"/> Enseignantes du RASED</p> <p><input type="checkbox"/> IEN Mme JUSSAUME</p>	<p><input type="checkbox"/> Mme DUBERNARD, maire de Boivre la vallée</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mme MARTIN VAN DER HAEGEN, maire déléguée de La Chapelle Montreuil, adjointe aux affaires scolaires et périscolaires</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mme AUDEBERT, maire déléguée de MB</p> <p><input type="checkbox"/> Mme GAILLARD, adjointe aux affaires sociales</p> <p><input type="checkbox"/> Mme ROBIN-GERVAIS, conseillère</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> DDEN Mme DUMAS DELAGE</p>

Le conseil d'école s'est déroulé à La Chapelle Montreuil. Pour introduction, la présidente nomme une secrétaire de séance : Aline BONTEMPS, directrice de l'école de Montreuil-Bonnin.

Ordre du jour :

Ordre du jour du conseil d'école du 19/10/2021

1- Fonctionnement du conseil d'école

- 1.1 Vote de la réunification des deux conseils d'école
- 1.2 Présentation des membres du conseil d'école
- 1.3 Résultats des élections des représentant.e.s de parents d'élèves

2- Règlement intérieur et charte de la laïcité

- 2.1 Présentation et vote du règlement intérieur
- 2.2 La Charte de la Laïcité

3- Ressources humaines de l'école

- 3.1 La rentrée 2021-2022

4- Actions pédagogiques

- 1 Le parcours éducatif à la santé
- 2 Le parcours artistique et culturel
- 3 Le parcours citoyen : l'écologie et le développement durable
- 4 Projets scientifiques
- 5 Les liaisons entre les cycles

5- Moyens matériels et financiers

- 5.1 Les moyens matériels
- 5.2 Les moyens financiers
- 5.3 Le projet ENIR

6- Les parents et l'école

- 6.1 L'APE

7- Hygiène et sécurité

- 7.1 Les exercices sécurité réalisés

8- Mise en œuvre du PEDT

1. Fonctionnement du conseil d'école

1.1 Vote de la réunification des deux conseils d'école

Disposition spécifique concernant les RP : l'article 7 de l'arrêté du 13 mai 1985 est abrogé. En conséquence, chaque école doit être dotée d'un conseil d'école. Après délibération prise à la majorité des membres de chaque conseil, les conseils d'école de MONTREUIL BONNIN et de LA CHAPELLE MONTREUIL décident de se regrouper en un seul conseil du RP pour la durée de l'année scolaire. Tous les membres des conseils des écoles d'origine sont membres du conseil ainsi constitué, qui est présidé par l'un des directeurs d'école désigné par le Directeur académique des services de l'éducation nationale de la Vienne, après avis de la CAPD. La réunification est votée à l'unanimité.

Proposition du conseil : présidence assurée cette année par Lydie ROOSE, directrice de l'école de La Chapelle Montreuil.

1.2 Présentation des membres du conseil d'école

Le conseil d'école est composé du directeur de l'école qui le préside, de l'ensemble des maîtres affectés à l'école, de l'Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription, du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école, du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles. Lors d'un vote, chacun de ces membres a une voix.

Un conseil d'école extraordinaire avec vote sera fait avant le 31 janvier 2022, si l'organisation du temps scolaire était à revoir.

1.3 Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

École de Montreuil-Bonnin		École de La Chapelle Montreuil	
117 électeurs, 62 votants (53% de participation) Ont été proclamés élus :		118 électeurs, 60 votants (50.85 % de participation) ,6 nuls. Ont été proclamés élus :	
<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>	Titulaires	Suppléants
M. LORIOUX Mme GONDOUIN Mme VAILLER	M. VAILLER Mme BLANCKE Mme CHEVALIER	Mme DAVID-AUGRY Mme BOUHET Mme GUIET	

Le vote a été réalisé exclusivement par correspondance cette année compte-tenu du contexte sanitaire.

2. Règlement intérieur et charte de la laïcité

2.1 Présentation et vote du règlement intérieur

Pour cette année 2021-2022, le règlement intérieur reste inchangé. Le règlement de l'école est conforme au règlement type départemental en vigueur (circulaire n°2014-088 du 9-7-2014) qui reste le document de référence en cas de question ne trouvant pas de réponse dans le présent règlement.

Le point particulier sur le protocole sanitaire pourra être amené à évoluer. A ce jour, le niveau 1 appliqué dans nos écoles impacte trois points majeurs dans la journée des élèves :

- le port du masque pour les élèves n'est plus obligatoire
- le brassage des élèves est autorisé
- les élèves retrouvent leur espace périscolaire ; il n'y a donc plus d'occupation de salles de classe.

2.2 La Charte de la laïcité

Un temps d'hommage au professeur Samuel PATY a été organisé dans les classes élémentaires le 15 Octobre 2021. Les contenus et modalités pédagogiques ont été adaptés à l'âge des enfants.

La charte de laïcité est retravaillée en classe dans le cadre de l'EMC dès le CP.

En partenariat avec l'USEP, plusieurs actions pourront être menés le 9 décembre dans le cadre de la journée nationale de la laïcité.

3. Ressources humaines de l'école

3.1 La rentrée 2021-2022

Les équipes enseignantes sont stables. Nous accueillons deux nouvelles collègues qui assurent les décharges des directrices le lundi : Madame THEBAULT Emmanuelle et Madame THOMASSON Clémence.

Expérimentation d'une direction unique partagée entre les 4 sites à compter de la rentrée 2022-2023 :

A ce titre et durant cette année scolaire dite transitoire, les 4 directrices des écoles de Boivre la Vallée bénéficient d'une journée de décharge par semaine. Les missions consistent à assurer le pilotage pédagogique de la future entité : afficher une cohérence dans les projets pédagogiques phares conduits dans chaque école de BLV. Pour ce faire, durant ces premières semaines, les quatre directrices ont œuvré à collecter puis mutualiser les différentes pratiques et/ou outils utilisés dans les 4 écoles en vue de pérenniser certains projets à l'échelle de la commune et d'en renforcer d'autres. Chaque domaine d'apprentissage et/ou discipline a fait l'objet d'un inventaire réalisé conjointement par les directrices. Ce premier travail va ensuite être exposé aux équipes ; à terme il s'agira d'établir les prochaines lignes conductrices du projet d'école de nos 4 sites.

"La commission liée à la mise en place d'une direction unique sur les 4 écoles distinctes de Boivre-la-Vallée poursuit sa réflexion. La mise en œuvre de cette expérimentation se ferait sur décision de la commune (décision prise d'ici le mois de novembre) pour être ensuite proposée au directeur académique pour validation du projet. Cette expérimentation serait soumise à une convention de 3 ans avec le rectorat (l'année 2021-2022 comptant déjà dans les 3 ans). Durant les 3 années de la convention, le rectorat s'engage à ne pas retirer de poste d'enseignant et ce quel que soit le nombre d'élèves inscrits dans les écoles de la commune. Un courrier expliquant ce projet a été transmis à tous les parents d'élèves. Le comité de pilotage est formé de trois commissions : une commission communication composées de parents d'élèves et de membres de la mairie, une commission technique composée des 4 directrices qui travaillent sur la fiche de poste de directeur unique et la commission PEDT.

Si une direction unique sur les 4 écoles de la commune était créée la personne occupant le poste de directeur/directrice pourrait répartir ses temps de présence équitablement entre les 4 écoles : soit à la journée, soit à la demi-journée afin de mener à bien ses tâches de direction et de soutien pédagogique. Cet emploi du temps pourrait être légèrement modifiable en fonction de besoins ponctuels sur une école. La personne resterait joignable par le téléphone fixe de l'école où elle se trouve, par mail et par téléphone portable- la mairie ayant proposé de lui fournir gracieusement une ligne téléphonique portable afin que le directeur/la directrice reste facilement joignable. A la fin de ces trois ans, un bilan de l'expérimentation sera réalisé. Les directrices d'école invitent les représentants de parents d'élèves désireux de faire partie du comité de pilotage concernant l'expérimentation d'une direction unique sur les 4 écoles de Boivre-la-Vallée de se rapprocher de la municipalité."

Lors du conseil d'école, les parents demandent une réunion publique après les vacances pour présenter cette expérimentation aux familles.

Les autres personnels dans les écoles :

Deux ATSEMS sont en poste à l'école de Montreuil-Bonnin : Marina MARCETEAU et Isabelle THOREAU. Deux AESH accompagnent deux enfants scolarisés, une sur chaque école : Martine TESEIRE et Micheline TROUVE. Une demande de service civique a été formulée pour l'école de Montreuil-Bonnin.

Les élèves :

Actuellement, il y a 136 élèves scolarisés dans nos écoles :

		PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
MB	Mme Dallet	16	5							21
	Mme Billy		5	16						21
	Mme BONTEMPS				12	10				22
										64
LCM	Mme Marais					15	8			23
	Mme Guyonnet						12	12		24
	Mme Roose							6	19	25
										72

4. Actions pédagogiques concourant à la mise en œuvre du projet d'école.

4.1 Le parcours éducatif à la santé

4.1.1 Les activités sportives

Les classes des écoles vont pouvoir travailler avec plusieurs partenaires.

USEP :

- Les 6 classes de Montreuil-Bonnin et de La Chapelle Montreuil sont affiliées à l'USEP pour cette année scolaire.

- Les deux classes de maternelle organiseront des rencontres sportives avec l'école maternelle de Quinçay sur les différentes structures des communes (stade, salle des fêtes ...) En complément, les classes participeront également au projet danses traditionnelles et à une course d'orientation (lieu à déterminer).
- La classe de CP/CE1 participera avec les classes de CP et CP-CE1 de Latillé et de Chiré Montreuil à des rencontres sportives sur les différentes structures de la commune. Deux rencontres départementales seront aussi proposées : l'une autour des sports de raquettes et l'autre en course d'orientation.
- La classe de CE1-CE2 rencontrera les classes de Lavausseau et Chiré en Montreuil. Elle participera à une rencontre départementale football avec la classe de CE2-CM1.
- La classe de CE2-CM1 rencontrera les classes de Lavausseau et Latillé.
- La classe de CM1-CM2 rencontrera une classe de Quinçay. Elles participeront à une rencontre départementale de hand-ball.

- Cette année, 4 CM2 de La Chapelle vont participer à un stage des jeunes officiels, USEP, les 25 et 26 octobre, au CREPS. Ils vont découvrir des activités sportives et apprendre à arbitrer.

- L'école de La Chapelle a le label « Génération 2024 ». L'animateur USEP interviendra ponctuellement. 3 temps dans l'année sont programmés sur les JO : la journée nationale du sport scolaire randonnée du 23 septembre ; semaine olympique et paralympique SOP du 24 au 28/01/2022 ; journée olympique, JOP, 23/06/2022 ; et proposition de rencontres avec un club ou des athlètes.

- Prêt de matériel USEP (tir à l'arc, ballons de foot, ballons de hand, buts et tchouk ball...)

Pass' sport :

- CP-CE1 : les interventions sont programmées chaque vendredi après-midi entre début octobre et fin décembre. L'activité « course d'orientation » permettra aux enfants de se repérer dans un environnement proche et familier avec une carte. En fin de séquence, trois séances sont programmées dans les extérieurs du château de Montreuil Bonnin.

- Les classes de CE1-CE2 et CE2-CM1 : 6 séances de rugby, le jeudi après -midi, de novembre à décembre.

- CM1-CM2 : course d'orientation, de janvier à mars. Une matinée pour la formation aux gestes de premiers secours est proposée et obtention du diplôme APS.

Autres projets sportifs :

- 1) CP-CE1 : prêt de matériel par la circonscription Lenclôtre Nord-Vienne puis l'USEP afin de proposer sur une période la pratique d'un sport de raquette, le badminton.
- 2) Inscription de la classe de CE1-CE2 au dispositif « 30 minutes de sport », un kit de matériel de sport est offert.

4.1 . 2 La promotion de la santé

Intervention de l'infirmière scolaire, Mme Cynthia Durand :

- *Montreuil- Bonnin* : un bilan santé en milieu d'année sera proposé à tous les élèves de CP. La classe de CP-CE1 travaillera avec l'infirmière sur des ateliers santé autour du sommeil.
- *La Chapelle Montreuil* : poursuite du travail sur les gestes de premiers secours.

Intervention de la ligue contre le cancer : école de La Chapelle, période 3, ateliers santé.

4.2 Le parcours artistique et culturel

Pass'art :

- *Montreuil-Bonnin* : les trois classes bénéficieront de l'intervention de musiciens professionnels dans le cadre de « matinées musicales ». Le spectacle intitulé *Sucre-Page* sera également proposé aux élèves.
- *La Chapelle Montreuil* : les trois classes ont fait la demande pour un projet intitulé « les carnets naturalistes » qui mêle les arts plastiques et la découverte de son environnement. Une demande pour des matinées musicales a été faite ainsi que pour un spectacle ciné concert « En plein dans l'oeil ».

Autres projets :

- La mairie de Boivre La Vallée finance l'intervention de Catherine POSTEL, professeure de musique, dans chaque école de la commune à hauteur d'une fois par mois sur les 4 écoles. La pratique du chant amène les élèves à découvrir et explorer les potentialités techniques et expressives de leur voix.
- LCM : participation au concours « Les petits champions de la lecture » pour les CM
- LCM : participation au prix des Incorruptibles pour les CE et au prix OCCE Janusz KORCZAK
- LCM : visite des archives de la Vienne pour la classe de CM1-CM2
- LCM ; visite du TAP et répétition de l'orchestre de Nouvelle Aquitaine
- LCM : visite du musée Ste Croix et du planétarium de l'espace Mendès France en mai-juin.
- LCM : Projet Feeling, intervention de l'artiste poitevin, Franck CHALARD, illustrateur du jeu Feelings, période 3, en lien avec le travail de l'OCCE sur les émotions. 300 € / classe.

4.3 Le parcours citoyen de l'élève

L'écologie et le développement durable :

La classe de MS/GS de Mme Billy a participé à l'opération *Nettoyons la nature* aux abords de l'école. Les classes de PS/MS et de MS/GS de Mme Dallet et Mme Billy ont réalisé une sortie d'automne au mois d'octobre dans le village.

A la Chapelle Montreuil, une intervention de l'animateur de la communauté de commune, Stéphane PEYROUX, sera proposée sur le compost et le tri des déchets dans le cadre du Pass'environnement.

EMC :

A la Chapelle Montreuil, l'intervention dans les 3 classes de l'animatrice de l'OCCE, Anne ARCICAULT a permis un travail sur les « messages clairs et les émotions » en 4 séances.

Une intervention sur la sécurité sur internet auprès des parents et auprès des enfants (intervention des gendarmes ou de la MAE...) est à planifier compte-tenu de la situation délicate de la fin d'année dernière. L'obtention du permis piéton sera aussi proposé aux élèves de CE2 .

4.4 Projets scientifiques

- #ElèveTonBlob : la classe de CE1-CE2 a été sélectionnée pour l'expérience éducative de la mission Alpha proposée par le CNES en partenariat avec le CNRS et avec le soutien de l'académie de Toulouse, liée à la mission de Thomas PESQUET . Elle s'est déroulée durant la semaine du 11 octobre 2021.

- « Les machines infernales », projet d'initiation à la démarche expérimentale en science-technologie, sera conduit en partenariat avec la main à la pâte et l'OCCE.

- Mathebdo, participation au projet pédagogique sur la résolution de 10 problèmes hebdomadaires avec le groupe Maths86.

4.5 Les liaisons entre les cycles et les écoles

La liaison entre la classe de CP/CE1 de Montreuil-Bonnin et la classe de CE1/CE2 de La Chapelle Montreuil est de nouveau mise en place avec la fête des 100 jours qui aura lieu début mars.

La liaison CM2-6^{ème} permettra une correspondance et un travail commun, le thème n'est pas encore défini.

Informations et questions des familles :

Venue du photographe : le lundi 9 mai pour l'école de Montreuil Bonnin.

5. Moyens matériels et financiers

5.1 Les moyens matériels

Les équipes enseignantes remercient la municipalité pour l'ensemble des moyens attribués aux écoles afin de préparer cette nouvelle année scolaire.

A l'école de Montreuil-Bonnin :

Les travaux réalisés	Les travaux demandés :
<ul style="list-style-type: none">– Mettre un sanitaire pour la taille des élèves CE1– Sécuriser l'accès des élèves empruntant le bus par une signalétique au sol.	<ul style="list-style-type: none">– Rangements dans la salle de motricité– Lampe pour 1 vidéoprojecteur– Sanitaires dans les WC de la classe de PS/MS– Cloisonner les WC avec des petites portes– Achat d'un nouveau photocopieur N&B + couleurs– Système d'ouverture à distance du portail avec interphone

A l'école de La Chapelle Montreuil :

Les travaux réalisés	Les travaux demandés :
<ul style="list-style-type: none">– Installation de 6 carrés potager (à venir) Changement des sols en décembre 2020, entretien pendant les vacances d'octobre 2021 ;– Réfection du sol et des murs du bureau aux vacances de décembre ;	<ul style="list-style-type: none">– Aménagement de la cour de récréation : installation de buts ? Création d'un city-park à côté de la cantine ?– Lampes pour 4 vidéoprojecteurs– Les rideaux de la classe CE2-CM1 à réparer ;– revoir l'ouverture d'une fenêtre de la classe CE1-CE2– Problème de la tuyauterie dans les toilettes à l'extérieur– système d'ouverture à distance par interphone pour les entrées principales– Sécurité du parking à étudier

Problème du grand ménage à la rentrée pour LCM : prévoir la semaine avant la pré-rentrée et nettoyage à fond des sols (déménagement des classes en juillet-août).

5.2 Les moyens financiers

70€ / enfant pour les fournitures de chacune des deux écoles : le montant est calculé sur la base des effectifs au 01/01/2021. Date limite pour envoyer les factures : fin novembre.

Budget transport : 40 € par enfant scolarisé sur une année.

5.3 Le projet ENIR

La société en charge de la maintenance du matériel sera contactée prochainement afin de réaliser une mise

en route efficace des nouveaux outils puis un suivi plus régulier du parc informatique dans les écoles.

6. Place des parents à l'école

6.1 L'APE

Une réunion prochaine le 15 novembre permettra d'échanger autour des différentes actions possibles durant cette année entre l'APE et les équipes enseignantes.

7. Hygiène et Sécurité

7.1 Les exercices sécurité réalisés

Un exercice incendie a eu lieu dans chacune des écoles durant le mois de rentrée. L'alarme et les lieux de rassemblement sont connus de tous. Un exercice PPMS intrusion-attentat a eu/aura lieu dans chacune des deux écoles. A *Montreuil-Bonnin*, l'exercice est programmé le 20 Octobre. Enseignantes et élèves seront informés de ce premier exercice de l'année. A *La Chapelle Montreuil*, les systèmes d'alarme sont obsolètes (corne de brume) : il faudrait envisager l'installation du même système que celui mis en place à Montreuil-Bonnin et harmonisation sur les 4 sites.

Pour les deux écoles, l'alarme incendie n'est pas audible dans la cour de récréation ni dans la bibliothèque (LCM). Une classe de Montreuil Bonnin n'a pas pu évacuer au moment de l'exercice incendie. Il faudrait donc rajouter des boîtiers ; la demande a déjà été faite auprès des services techniques l'année dernière.

Un système d'ouverture à distance par interphone pour les entrées principales de nos écoles serait nécessaire afin de ne pas importuner le cours de la classe et de ne pas laisser les élèves sans surveillance.

La mairie a recruté une personne en plus sur l'école de Montreuil Bonnin pour surveiller les enfants sur la pause méridienne. A La Chapelle Montreuil, il serait nécessaire de revoir le taux d'encadrement sur le temps de cantine (surveillance).

Question portant sur la demande de la mairie de fournir le quotient familial pour la cantine : cela concerne la mise en place du dispositif « des repas à 1 € » pour les familles en situation précaire.

Problème de la remise de ces documents pour la mairie à l'école. De plus, la communication de la mairie sur le sujet n'a pas été comprise par les familles.

Le logement de fonction, dans la cour de récréation, est loué en tant que logement d'urgence : il y a un vrai problème de sécurité et d'hygiène (4 chats) .

Proposition du conseil : ce logement pourrait devenir une salle en plus pour l'accueil périscolaire.

8. Mise en œuvre et suivi du Projet éducatif de territoire

A l'école de Montreuil-Bonnin, les mardis et jeudis de 11H45 à 12H30, 3 semaines avant chaque vacances scolaire.

- Activités artistiques : confection de petits bijoux, théâtre.
- Activités sportives : jeux de ballons, yoga.

A l'école de La Chapelle Montreuil : le jeudi de 12h45 à 13h35.

- Atelier d'arts Plastiques, avec Céline PANEN, 12 enfants, dans la classe multi activités.
- Atelier « découverte ludique du théâtre » avec Damien RECOUPE, 12 enfants dans la salle de l'accueil périscolaire
- Atelier « jeux de groupe en extérieur » avec Mélissa, dans la cour, 12 enfants.
- Atelier musique avec Aurélien, 12 enfants, dans la salle du conseil municipal.
- Surveillance dans la cour avec Catherine et Nathalie.

Lors du dernier comité de pilotage, deux scénarii d'organisation de temps scolaire ont été présentés. Le remaniement du temps scolaire impactera les horaires. Ces derniers devront être votés lors d'un conseil d'école exceptionnel avant le 30 janvier 2022.

Sur les deux propositions, les horaires d'entrée et de sortie seront modifiés et soumis à l'accord du conseil régional pour les transports scolaires. La proposition de maintenir les APC sur la pause méridienne a été affirmée par les équipes enseignantes. De ce fait, la pause méridienne doit durer 2 h afin que les élèves bénéficiant du dispositif APC puissent avoir 1H30 de pause. Les élèves commenceront donc plus tôt et termineront plus tard afin que les 24h d'enseignement leur soient dispensés.

Des nouveaux parents élus peuvent prendre part à la commission PEDT pour cette nouvelle année scolaire. Le prochain rendez-vous est fixé le mardi 14 décembre 2021, à 19h00, salle de la Boivre à Lavausseau.

Séance levée à 21h15.

Fait à Boivre La Vallée,

Le 19 octobre 2021

La présidente du Conseil d'Ecole
Lydie ROOSE

La secrétaire de séance
Aline BONTEMPS